



Le Maire de Saint-Cyr-en-Val

À

Mesdames, Messieurs les élus :

- Adjoints au maire ;
- Conseillers municipaux délégués ;
- Conseillers municipaux.

Dossier suivi par le Secrétariat Général

✉ sg@mairie-saintcyrenval.fr

Tél : 02 38 76 66 29

Objet : Convocation et ordre du jour de la séance du Conseil municipal du lundi 15 septembre 2025
Affichée le 10 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra à la salle du Conseil municipal en mairie annexe, **le lundi 15 septembre 2025 à 18h15**. En application de l'article L. 2121-18 du code général des collectivités territoriales, les séances du Conseil municipal sont publiques.

- ORDRE DU JOUR -

Conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025**
- 3. Compte-rendu des décisions prises par le Maire**
- 4. Approbation des délibérations :**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Modification du règlement intérieur de bâtiments et équipements communaux

ENFANCE JEUNESSE

- Convention de mise à disposition du complexe aquatique Le cube avec la Communauté de Commune des Portes de Sologne

SECURITE ROUTIERE

- Convention de prêt de matériel avec la préfecture

5. Questions orales

Cette convocation comportant l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations sont transmis par voie dématérialisée via I-delibre. La salle du conseil municipal est équipée de connexion Wi-Fi pour vous permettre de consulter aisément les supports des sujets abordés en séance.

En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre élu. Celle-ci devra être transmise au secrétariat général avant le début de la séance. Vous trouverez le formulaire de la procuration sur I-delibre.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Vincent MICHAUT